



Communauté de communes

LESSAY

Rédaction générale : 02.33.97.16.20 - redaction.locale@lapressedelamanche.fr

Créances. Association des plaisanciers et pêcheurs à pied de la Côte Ouest

La pêche et ses déboires expliqués

Dans la salle de l'espace intergénérationnel de Créances, mise gracieusement à disposition par la municipalité, l'assemblée générale de l'Association des plaisanciers et pêcheurs à pied de la Côte Ouest a réuni une soixantaine d'adhérents, sur les 149 que compte l'entité.

Une réunion qui s'est tenue en présence de Jean Lepigouchet, président du CPLM50, et du député Stéphane Travers.

Le président de l'association, Joël Aubert, a participé à une trentaine de réunions au cours de l'année 2016 pour défendre la pêche de loisir que les autorités veulent restreindre de plus en plus.

La pêche au bar a été évoquée, et la prise d'un bar par jour ne correspond pas à la pratique de la pêche plaisir et ne satisfait aucune des associations affiliées à la FNPPSF.

De nouvelles démarches vont être entreprises près de la Commission européenne pour obtenir un quota mensuel en 2018.

Michel Leguelinel

Si vous voulez adhérer à l'association, écrivez à l'adresse suivante : Joël Aubert, 742 boulevard de la Mer, 50710 Créances.
Rens. : 02 33 46 40 82.



Le bureau de l'association, présidé par Joël Aubert.



Seulement 60 personnes étaient présentes à cette réunion.